

# Contrat de ville 2016 sur Uzès : lancement de l'appel à projets

La Communauté de communes Pays d'Uzès lance l'appel à projets 2016, contrat de ville d'Uzès à destination des associations et des collectivités pour le quartier prioritaire d'Uzès. Date limite pour candidater : 15/02/2016

Publié le 19 janvier 2016



Quartier des Amandiers, Uzès

La Communauté de communes Pays d'Uzès en partenariat avec l'Etat et le Département lance l'appel à projets 2016, contrat de ville d'Uzès à destination des associations et des collectivités pour le quartier prioritaire d'Uzès. Les objectifs et les enjeux à 5 ans sont désormais définis. Ils prendront corps dans l'appel à projets qui vient d'être lancé.

Les priorités de l'appel d'offre s'appuient sur des actions visant à :

- **favoriser la cohésion en sociale** en proposant par exemple dans l'éducation des actions tournées vers l'encouragement à l'éveil linguistique et culturel en lien avec la médiathèque, les librairies et les services petite enfance, enfance et jeunesse du territoire ; lutter contre le décrochage scolaire ; renforcer la dynamique des services jeunesse du territoire ; encourager la diversité des sports et leur accès ; dans la culture et la communication, des actions culturelles visant à développer la mise en place d'un tissu culturel, en s'inscrivant dans la ville et son label "Ville d'art et d'histoire" pourront être proposées...
- **favoriser le cadre de vie** en construisant un lieu de vie autrement, par exemple en impliquant les habitants dans leur aménagement autour de jardins familiaux, incluant une démarche citoyenne d'aménagement paysager, comme pour l'initiative proposée par la Ville d'Uzès ou encore promouvoir des initiatives citoyennes d'aménagement paysager.

<https://www.uzes.fr/actualites/contrat-de-ville-2016-sur-uzes-lancement-de-lappel-a-projets?>

- **favoriser le développement économique et emploi** en permettant d'agir notamment sur la mobilité des habitants et des jeunes en particulier et des femmes pour qu'ils accèdent plus facilement à une formation ou à un emploi, en développant en tant qu'entreprise, un lien avec l'Espace entreprise emploi Pays d'Uzès pour proposer des animations ponctuelles temps d'échanges socioprofessionnels ou encore un forum temporaire secteur de l'aide à la personne.

L'ensemble de ces projets, dont les critères sont définis dans le dossier d'appel à projet concerneront le quartier prioritaire situé au nord de la commune autour du secteur des Amandiers et de Mayac qui comprend 1 301 habitants. La date limite de remise des dossiers est fixée au 15 février 2016.

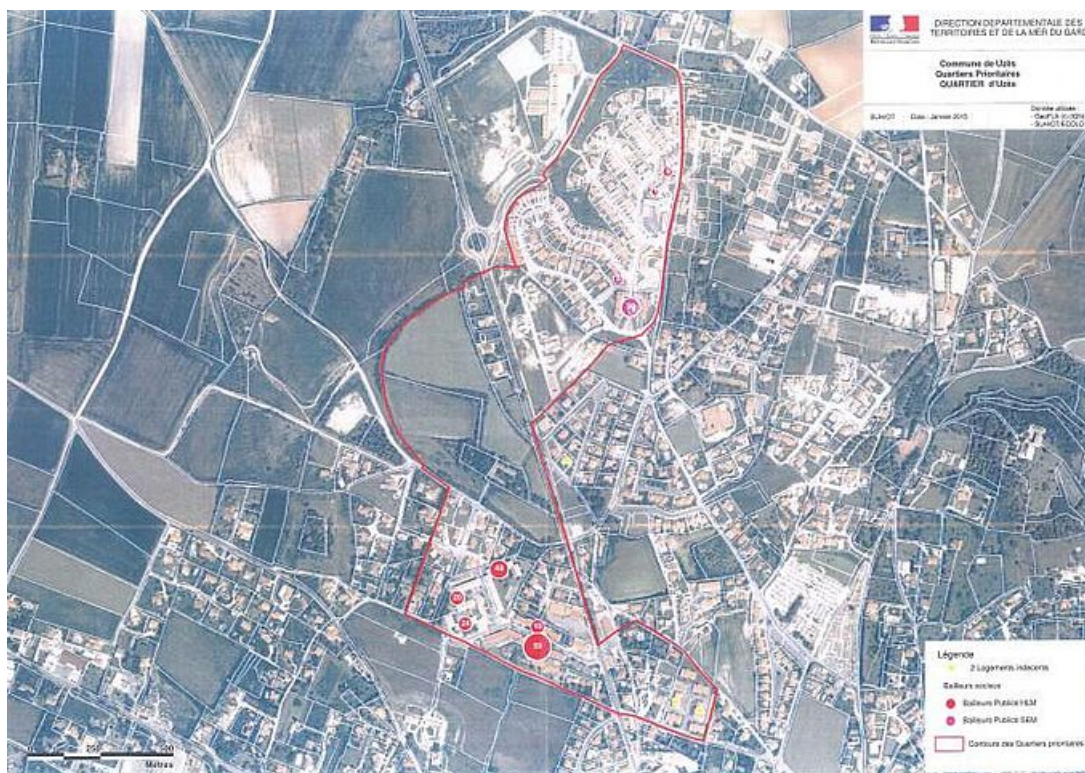


*Renseignement et informations auprès du service Politique de la Ville,  
Communauté des communes Pays d'Uzès au 04 66 03 09 00*

**Lire aussi :** [Signature du contrat de ville d'Uzes-Pays d'Uzès, le 13 novembre 2015 en Préfecture, publié le 19/11/2016.](#)

## Modalités pour candidater

- **Date limite de dépôt des dossiers pour l'appel à projets**, le 15/02/2016
- **Le dossier appel à projets 2016**- contrat de ville Uzès
- Document cerfa 12156\*03 : demande de subvention, [Cerfa - Dossier de demande de subvention - ministère de la Culture](#)



Périmètre d'Uzès concernant le contrat de ville. Cliquez sur l'image pour l'agrandir. Source : Direction départementale des territoires et de la mer et du Gard, Préfecture du Gard



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTO  
IRE

#### **MAIRIE D'UZÈS**

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### **HORAIRE:**

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)